



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Lutte contre la diffusion de stéréotypes sexistes en ligne

Question écrite n° 4148

Texte de la question

Mme Prisca Thevenot attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargée de l'intelligence artificielle et du numérique, sur la diffusion de contenus en ligne véhiculant des stéréotypes sexistes et infondés, particulièrement à l'encontre des jeunes filles prénommées « Manon ». Par un courrier en date du 27 novembre 2024, cette problématique préoccupante touchant directement au bien-être et à la protection de notre jeunesse avait déjà été portée à son attention. N'ayant pas reçu de réponse à ce jour, Mme la députée se permet de la relancer sur ce sujet qui demeure une préoccupation majeure pour de nombreux parents et éducateurs. Cette question avait initialement été soumise le 25 octobre par son collègue Philippe Fait à travers un courrier, ainsi que par l'ensemble des courriers qu'il a adressés aux supports médias. En effet, plusieurs parents ont signalé des contenus circulant sur diverses plateformes en ligne et relayés sur les réseaux sociaux et certains médias, véhiculant des stéréotypes sexistes et infondés. Ces publications, souvent fondées sur des interprétations subjectives et non validées historiquement, alimentent des représentations dévalorisantes et préjudiciables aux jeunes filles concernées. Cela peut conduire à des moqueries et, dans les cas les plus graves, à des situations de harcèlement scolaire. En attribuant aux prénoms des traits de caractère arbitraires et discriminants, ces contenus participent à la diffusion de stéréotypes nuisibles qui fragilisent nos jeunes et les exposent à une perception erronée de leur identité. Députée engagée dans la lutte contre le harcèlement scolaire et pour la protection de l'enfance, elle mesure pleinement l'impact que ces discours peuvent avoir sur le bien-être et l'estime de soi des enfants et des adolescents concernés. Aussi, elle sollicite son intervention afin qu'un examen approfondi de ce phénomène soit entrepris et qu'une réflexion soit menée. Il semble en effet nécessaire d'encadrer et de prévenir ces dérives, en particulier sur les médias et plateformes en ligne, afin de protéger les jeunes contre des discours susceptibles de les fragiliser et de les exposer à des discriminations, voire à des situations de harcèlement. Elle souhaite connaître les mesures qu'elle entend mettre en place pour encadrer ces pratiques et prévenir leurs effets néfastes sur la jeunesse.

Données clés

Auteur : [Mme Prisca Thevenot](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (8^e circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4148

Rubrique : Discriminations

Ministère interrogé : [Intelligence artificielle et numérique](#)

Ministère attributaire : [Intelligence artificielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 février 2025](#), page 932